

CHAMPIGNY INFO



Le Mot du Maire

Chères Campinoises, chers Campinois,

La période estivale touche à sa fin, les vacances sont terminées pour la plupart d'entre nous. La rentrée scolaire a eu lieu sans difficulté particulière, avec les aménagements sanitaires nécessaires. Les élèves ont pu découvrir le nouveau matériel pédagogique: des tableaux blancs interactifs installés dans chaque classe. Nous espérons que cet outil, tourné vers l'avenir, les aidera dans leur d'apprentissage. La période estivale a permis à nos agents et entreprises d'assurer l'entretien des écoles : une nouvelle peinture pour la classe de CP et l'entretien de l'ensemble des classes, du mobilier, des jeux et autre matériel pédagogique.

La rentrée marque également le retour des activités associatives. Nos associations sont un vecteur important du lien social propre aux communes comme la nôtre. Elles vont pouvoir remplir pleinement leur rôle d'animation de la vie locale.

Vous avez pu apercevoir dans la commune le début des travaux pour l'installation de la fibre optique. Nous espérons l'obtenir dans les meilleurs délais. Vous pouvez d'ailleurs consulter l'avancée des travaux à cette adresse: <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite?cat=particulier> .

Une enquête publique va débiter prochainement dans le cadre de la modification du PLU. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences, sur rendez-vous, à la mairie. Un avis d'enquête est joint à cette information.

Bien cordialement,

Pierre GEORGIN,
Maire de Champigny,
Vice-président de la CU du Grand Reims

Vie Communale.....



Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien passée. L'école accueille 116 enfants, 53 en maternelle et 63 en élémentaire.

Des travaux ont été réalisés cet été :

- La classe de GS-CP a été repeinte ;
- Chaque classe est équipée d'un tableau blanc interactif ;
- Les tableaux à craies ont été remplacés par des tableaux blancs « Velleda ».
- La commune a renouvelé l'abonnement à la plateforme ONE (espace numérique dédié aux écoles faisant la liaison entre l'école et les parents).

Demande de garantie d'emprunt pour 14 logements.

Suite à la demande de Plurial-Novilia d'une garantie d'emprunt pour 14 logements dans les lotissements Saint-Pierre 5 et 6, le conseil décide de se porter garant aux conditions suivantes : d'avoir une hypothèque de 1er rang et d'avoir une délégation de loyer en cas d'utilisation de cautionnement.



Vente au déballage.

La brocante n'ayant pas eu lieu cette année pour des raisons sanitaires, la mairie a reçu plusieurs demandes de vente au déballage. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de refuser les ventes au déballage sur la commune de Champigny. Et ce, afin d'éviter tout souci de stationnement et de voisinage. Nous espérons que les conditions sanitaires à venir, permettront la tenue de la brocante en 2022. Dans l'attente, certaines brocantes, réalisées sous d'autres formes ou des ventes en lignes peuvent se faire.

Parc de jeux et parcours santé.

Suite au dernier Champigny-Info évoquant le projet éventuel d'une aire de jeux dans le lotissement « les Bonnières », certains Champinois nous ont fait part de leurs réticences et du fait qu'ils n'y soient pas favorables. Aussi le conseil municipal réfléchit à la création d'un parcours de santé dans le Parc Redont.



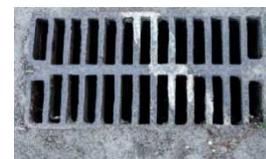
Mur du cimetière.

Des habitants ont évoqué l'état du mur du cimetière, rue des sablières.

Des devis vont être demandés afin d'envisager un nettoyage et une réhabilitation. Cependant, le Conseil Municipal souhaite garder les briques apparentes en témoignage du passé de la commune et notamment de la briqueterie.

Odeur rue de Thillois.

Il est rapporté des odeurs toujours présentes rue de Thillois. Des contrôles ont pourtant été réalisés à plusieurs reprises. Aucun élément ne justifie ces odeurs. Les faits seront de nouveau signalés auprès du Grand Reims.



Terrains de boules.

Il a été signalé par les riverains que des personnes s'autorisent à faire leurs besoins le long de leur grillage. Nous réfléchissons aux solutions possibles mais face à l'incivilité, les actions sont parfois limitées.

Panneau d'informations.

Un échange a lieu sur les différents moyens de communication, d'information possibles : panneau lumineux, application par portable. Une réflexion est en cours.



Bornes d'hygiène canine.

Des bornes d'hygiène canine équipées de poubelle et de sacs ont été installées sur l'ensemble de la commune. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de les utiliser pour que l'hygiène des espaces publics soit respectée.



Vitesse sur la départementale 75.

La commune a demandé au département d'étudier l'installation de ralentisseurs de type plateau pour limiter la vitesse des véhicules entrant depuis la départementale D75 en provenance de Muizon. En conséquence le service voirie du département installera des compteurs de véhicule courant octobre sur cet axe. Des compteurs seront également installés à la demande des riverains rue des Champs.

Fleurissement.

Il est noté que des améliorations ont été faites. L'équipe municipale des espaces verts est félicitée pour leur implication. D'autres projets sont encore à venir. Il a été demandé de tailler plus régulièrement certaines haies.



Conseil municipal Séance du 15 Septembre 2021

Le procès verbal est consultable en Mairie. Les membres du conseil municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

- Approbation du compte rendu du 28 mai 2021.
- Ligne de trésorerie.
- Ventes, échanges immobilières.
- Demande de garantie d'emprunt de Plurial-Novilia.
- Tableau des emplois.
- Règlement intérieur du Conseil Municipal.
- Budget annexe, Lotissement Saint Pierre VIII.
- Dérogations au Repos Dominical 2022.
- Demandes d'autorisation préalable d'une vente au déballage.
- Questions Diverses.

Communauté Urbaine



Dérogation au Repos Dominical au titre de l'année 2022.

Chaque année, la communauté urbaine doit fixer le nombre de dérogations maximales au repos dominical pouvant être accordé aux commerçants sur l'année suivante. Le conseil émet un avis favorable pour accorder plus de cinq et jusqu'à douze dérogations au repos dominical pour l'année 2022.

A noter que cette mesure a permis l'ouverture des commerces les dimanches dès décembre 2020 après le confinement.

Chèque mobilité étudiant

Qui peut en bénéficier ?

Le chèque mobilité étudiant est destiné aux personnes physiques justifiant d'un statut d'étudiant dans un établissement supérieur du Grand Reims et résidant sur la Communauté urbaine du Grand Reims. Le demandeur doit être âgé de moins de 26 ans au 31 décembre 2021.

Quelles sont les conditions ?

L'étudiant doit avoir acquis un abonnement annuel au service de transports urbains du Grand Reims (CITURA) ainsi qu'un abonnement annuel pour la location d'un vélo incluant un antivol et l'entretien courant chez un opérateur basé dans le Grand Reims avant le 15 novembre 2021.

Quel est le montant de l'aide ?

Le montant de la subvention est de 130 euros soit l'équivalent de 50% du prix de l'abonnement CITURA.

Plus d'information : <https://www.grandreims.fr/les-services/deplacements-et-mobilites/operation-cheque-mobilite-etudiant-15474.html>



Associations.....



Football Club Tinquex Champigny.

Le terrain de football rue Georges BAUSSONNET devrait accueillir l'école de football du Club pour la saison 2021-2022.

Pour plus d'informations:

☎ 03 51 24 26 27

🔗 <https://fc-tinquex-champigny.footeo.com/>

Ima'gym.

IMA'GYM vous invite à venir découvrir ses cours de renfort musculaire tous les jeudis à la salle des fêtes de Champigny.

Les cours se dérouleront de 18h45 à 19h45. Sylvie, votre animatrice, vous accueillera dans une ambiance conviviale.



Judo Reims-métropole.

A partir de cette année l'association Judo Reims Métropole organise une activité Pilates Cross training en lien avec la préparation physique du judo les lundis soirs :

- De 18h30-19h15 Pilate. Méthode d'entraînement avec ou sans matériel visant à améliorer la force, la souplesse, la coordination, et à assurer le maintien d'une bonne posture grâce au renforcement des muscles profonds;
- De 19h15-20h00 Cross training. Le Cross training regroupe des activités d'endurance associées à des activités de renforcement musculaire.

Pour plus d'informations ou inscriptions au Judo:

🔗 <http://judo-reims-metropole.fr/jrm-374-Pilates - Cross Training>

Ecole municipale de Musique de Saint Brice Courcelles et Champigny.

Structure associative ayant pour objet l'apprentissage musical.

Cours dispensés par des musiciens professionnels.

Pour plus d'informations:

☎ 03 26 87 40 13

🔗 <http://www.sbcmusique.com/>



Tennis Club de Champigny.

Pratique du tennis loisirs et compétition. De tout âge à partir de 4 ans.

Pour plus d'informations:

☎ 06 07 95 36 41

f <https://www.facebook.com/profile.php?id=100072177052299>

Cheery birds.

L'association vous propose des cours de danse Country au foyer rural les mardis soirs :

- de 19h15 à 20h15 pour les novices ;
- de 20h15 à 21h00 : Inter/ confirmés.

Pour plus d'informations :

🔗 <https://cheerybirds.fr/>



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Champigny Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°CUGR-DUAUARM-2021-119 en date du 9 septembre 2021, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU de Champigny. Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente enquête publique respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de l'enquête sur le site internet du Grand Reims et au siège de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 16 jours :

DU MARDI 5 OCTOBRE 2021 A 9H00

AU MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 A 18H00

Le projet de modification n°1 du PLU de Champigny a pour objectifs de :

- Ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU de moins de 9 ans,
- Supprimer l'emplacement réservé n°3 dans la mesure où l'équipement a été réalisé,
- Modifier le zonage des parcelles sur lesquelles est située la mairie,
- Valoriser l'aspect paysager de la commune,
- Et rectifier certaines incohérences du règlement.

Monsieur Thierry MALVAUX, Officier de l'armée de terre retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Champigny pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de Champigny, Place de la Mairie, 51370 Champigny, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Champigny pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le mardi 5 octobre 2021 de 9h00 à 11h00
- le samedi 16 octobre 2021 de 10h00 à 12h00
- le mercredi 20 octobre 2021 de 16h00 à 18h00.

En raison, du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à prendre rendez-vous auprès du commissaire-enquêteur en contactant la mairie de Champigny au 03 26 09 07 75. Le public est invité également à privilégier la voie dématérialisée.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de Champigny, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune. L'autorité compétente en charge de la modification n°1 du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.

La Présidente de la communauté urbaine du Grand Reims



Informations pratiques

Mairie

Permanences du secrétariat

- Mardi et Jeudi 08h30-12h00 13h30-18h30
- Mercredi: 13h30-18h30
- ☎ 03 26 09 07 75 ✉ Mairie-champigny@wanadoo.fr
- 🌐 <http://www.champigny51.fr>

Numéros utiles

- ☎ Police secours 17 🏠 Service de l'eau 03 26 77 76 70
- 🛖 SAMU 15 🗑️ Tri info 03 26 02 90 90
- 👨‍🚒 Sapeurs-pompiers 18 🤝 Assistance sociale 03 26 48 07 08
- 👨‍⚕️ SOS Médecins 03 52 74 06 47 📞 PMI 03 26 06 84 21
- 📞 Urgence SMS 114 🎒 Ecole Primaire 03 26 87 56 78
- ☠️ Centre antipoison 03 26 86 26 86 🎓 Collège Paulette Billa 03 26 08 34 36

Violences conjugales et intrafamiliales

📞 **En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyer un SMS au 114 24h/24 7j/7.**
115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
119 Enfance en danger.
 🏪 **Allez dans votre pharmacie**, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.

💻 **Rendez vous sur le tchat en ligne**, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

👤 **3919** numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

Carte d'identité/Passeport

Effectuer sa demande sur : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>
 et noter le numéro de pré-demande.
 Rassembler l'ensemble des pièces justificatives demandées.
 Demander un **rendez-vous** parmi les communes les plus proches ci-dessous:

Reims (et annexes)	03 26 77 78 79	Gueux	03 26 03 60 26
Tinqueux	03 26 08 40 37	Cormontreuil	03 26 82 05 53
St Brice Courcelles	03 26 09 07 65	Bétheny	03 26 07 12 71

Listes électorales

Vous pouvez [interroger votre situation électorale](#), et vous [inscrire en ligne](#) sur servicepublic.fr ou en mairie muni du document [cerfa 16669*02](#), d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à leur date anniversaire à la mairie. Se munir de sa carte d'identité, le livret de famille et justificatif de domicile des parents. **Pour l'année 2021 sont concernés les jeunes nés en 2005.**

Permanences Secours Populaire

Chaque **premier jeudi du mois**, une permanence, par des bénévoles est tenue dans la salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à venir y prendre des renseignements ou y demander une aide.

⚠️ Bruit travaux bricolage et voisinage ⚠️

Les travaux de bricolage/jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, **ne peuvent être effectués que :**

Semaine	Samedis	Dimanches et jours fériés
08h30-12h00	09h00-12h00	10h00-12h00
14h00-19h30	14h30-19h00	

🌐 [Ces horaires sont fixés par arrêté préfectoral du 10 décembre 2008](#)

- Le brûlage à l'air libre des déchets de jardin est interdit.
- Il est demandé à chacun de veiller à ne pas stationner sur les trottoirs et les espaces verts, de tailler et nettoyer les haies qui dépassent et à ne pas laisser son chien divaguer et faire ses besoins sur le domaine public.

Toute personne ne respectant pas cet arrêté s'expose à une contravention de 3^{ème} classe.

Grand Reims

Gestion de l'eau

- 📍 Hôtel de la Communauté
- 📍 [3, Rue Eugène Desteuque à Reims](#)
- Du Lundi au Vendredi 08h30-12h00 13h30-17h30 (17h00 le vendredi).
- ☎ 03 26 77 76 70
- 🌐 <https://eau.grandreims.fr/commune/champigny.html>

CITURA

- 📍 [6 rue Chanzy à Reims](#)
- Du Lundi au Samedi 07h30-19h30 (10h00 le samedi)
- 🌐 www.citura.fr
- 📄 [Plan / Horaires Ligne 1](#)

Collecte des déchets

- ☎ 03 26 02 90 90
- 🗑️ Bac sélectif le Mercredi.
- ♻️ Bac vert le Jeudi.
- 👉 Veuillez déposer vos bacs la veille au soir.

Déchetteries

- Tinqueux (4min)
 - Du lundi au samedi de 9h à 19h.
- 📍 [Rue Marcel Dassault](#)
- Saint Brice
- Courcelles (9min)
 - Le dimanche et jour férié de 9h à 12h.
- 📍 [Chemin des Temples*](#)

- Gueux (8min)
 - Lundi 9h à 12h.
 - Mardi } 14h à 17h.
 - Mercredi } 14h à 17h.
 - Jeudi } 14h à 17h.
 - Vendredi 9h à 12h.
 - Samedi 9h à 12h.
 - et de 14h à 17h.
 - 📍 [ZA du Moutier](#)
 - Muizon (9min)
 - 📍 [Route de Trigny](#)
- Horaires d'hiver.*

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.

Déchetterie de Saint Brice Courcelles est inaccessible jusque mars 2022 pour mise en norme.